



13^{ème} Assemblée plénière
6 décembre 2016 | México, Mexique

RECOMMANDATIONS POUR LE DIALOGUE PARLEMENTAIRE
Efforts préliminaires pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable (ODD)
au sein des parlements

Rapport des délégations parlementaires :

Chaque délégation parlementaire désignera un(e) représentant(e) qui présentera le rapport sur les efforts préliminaires pour mettre en œuvre les ODD au sein de son parlement, en particulier l'ODD 16. Les délégations devront informer ParlAmericas du nom du représentant et envoyer le rapport à l'adresse info@parlamericas.org avant le **2 décembre 2016**.

Chaque rapport devra contenir un maximum de **750 mots** et répondre aux questions suivantes :

1. Comment le parlement a-t-il structuré votre travail de supervision du progrès vers les ODD ? (ex. : le mandat a-t-il été assigné à un comité en particulier ou a-t-il été partagé entre comités sectoriels?, etc.)
2. Quelles sont les mesures prises par le parlement pour permettre la mise en œuvre des ODD en général? (ex. : législation proposée ou approuvée vers une réforme législative, ateliers de sensibilisation, coordination avec l'agence de statistiques et les institutions nationales de supervision, etc.)
3. Quelles sont les mesures prises par le parlement en ce qui concerne l'ODD 16, pour le rendre plus efficace, responsable et transparent, et pour assurer une représentation davantage participative et inclusive (tenant compte de l'égalité des sexes) ? (ex. : plan de parlement ouvert national, législation pour l'accès à l'information, mécanismes pour la participation citoyenne, renforcement de la responsabilité, normes éthiques, réglementations des groupes de pression, etc.)

Format de la session :

Les délégué(e)s seront invité(e)s à présenter le rapport de leur délégation, en commençant par le pays hôte et en continuant dans l'ordre alphabétique des pays. Chaque délégué(e) aura **5 minutes** pour présenter son rapport, suivies d'une session de questions-réponses.